



**Cession de droits sociaux ou d'entreprise individuelle
 ayant opté pour l'assimilation à une EURL ou à une EARL non
 constatée par un acte, à déclarer obligatoirement**

*(articles 653, 662-3° et 726 du code général des impôts)
 Formulaire obligatoire en vertu de l'article 639 du code général des impôts*

Date de la cession : 29/02/2024

CÉDANT(S)		<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.
Nom de naissance et prénom(s)			
Date de naissance			
Département et commune, ou Pays de naissance			
Nom du conjoint			
Adresse courriel			
Régime matrimonial			
SOCIÉTÉ :		N° SIREN <u>8 3 9 1 2 2 0 8 2 </u>	Code activité <u>6 6 3 0 Z </u>
Forme et dénomination		EDSM 7	
Adresse postale complète ou siège		150 RUE GALLIENI 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	
CESSIONNAIRE(S)		<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.
Nom de naissance et prénom(s)			
Date de naissance			
Département et commune, ou Pays de naissance			
Nom du conjoint			
Adresse courriel et numéro de téléphone			
Régime matrimonial			
SOCIÉTÉ :		N° SIREN <u>9 5 1 9 7 9 6 4 0 </u>	Code activité <u>0 10 10 10 Z </u>
Forme et dénomination		SPIRITFIBER	
Adresse postale complète ou siège		150 RUE GALLIENI 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	
DROITS SOCIAUX CÉDÉS OU ENTREPRISE INDIVIDUELLE CÉDÉE			
Forme et désignation de la société ou de l'entreprise individuelle : InfraCo1 - Société par actions simplifiée			
Siège de la société ou de l'entreprise individuelle : 150 RUE GALLIENI 92100 BOULOGNE BILLANCOURT			
N° SIREN du principal établissement : <u>9 5 4 0 8 2 3 5 0 </u>			
Société ou entreprise individuelle à prépondérance immobilière : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		Société immobilière transparente au sens de l'article 1655 ter du Code général des impôts : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
		Les participations cédées confèrent-elles au cessionnaire, direct ou indirect, le droit à la jouissance d'immeubles ou de fractions d'immeubles au sens de l'article 728 du Code général des impôts ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Le cessionnaire a-t-il acquitté ou s'engage-t-il à acquitter des dettes contractées auprès du cédant par cette personne morale ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			
Précisez, le cas échéant, leur montant :			
Nature des biens représentés par les droits sociaux cédés : biens meubles			
Nombre total de droits sociaux de la société :		1	Date de la réalisation définitive de l'apport de ces biens à la société : 29/06/2023
Nombre et numéros des droits sociaux cédés : 1			
Motif d'exonération ou de non taxation de la plus-value ⁽¹⁾ :			

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ	
Précédent propriétaire ⁽²⁾ :	Nom : EDSM7 Adresse : 150 RUE GALLIENI - 92100 BOULOGNE BILLAN COURT
Mutation :	Date (si le bien a été acquis à titre gratuit, date du décès) : Nature : CREATION
Prix d'acquisition ⁽²⁾ :	1 €
BASE TAXABLE (cf. notice au verso, cadre 2)	
1	€ - 0 € = 0 €
Prix + Charges ou valeur réelle	Abattement Base nette taxable
Certifié exact, à BOULOGNE BILLAN COURT, le 19/03/2024	
Signature(s) du cédant et/ou du(des) cessionnaire(s) :	
MODE DE PAIEMENT	
<input type="checkbox"/> Carte bancaire <input checked="" type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> Chèque de Banque à l'ordre du Trésor public <input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre du Trésor public (pour un montant maximum de 1 000 €) <input type="checkbox"/> Numéraire (pour un montant maximum de 300 €)	

(1) Uniquement pour les sociétés à prépondérance immobilière (cf. notice au verso, cadre 5)

(2) Renseignements à fournir obligatoirement (CGI, Annexe II, art. 74 SJ).

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Déclaration n°	202402794
Valeur taxée	J
Taux de l'impôt	
Droits	25
Pénalités	
N°	
Date	03/06/24

SERVICE DE LA PUBLICITE
 ET DE L'ENREGISTREMENT DE VANVES
 58, BOULEVARD DU LYCÉE
 92175 VANVES CEDEX
 Téléphone : 01 41 09 37 00
 enr.vanves@dafp.finances.gouv.fr